BULLETIN D'INFORMATION DU RÉSEAU
DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE L'ESTRIE

09 /
2013

SANTÉ ESTRIE

UNE INSPIRATION. DE L'INNOVATION.

BON COUP

L'AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE L'ESTRIE SE DOTE D'UNE NOUVELLE IMAGE DE MARQUE

Le bulletin Santé Estrie se refait une beauté!

3

DOSSIER SPÉCIAL

TRAGÉDIE FERROVIAIRE DE LAC-MÉGANTIC

Bilan des actions en lien avec la tragédie de Lac-Mégantic

4

DOSSIER SPÉCIAL

JEUX D'ÉTÉ DU CANADA 2013

Bilan positif du Service de santé des Jeux d'été du Canada

13

ANNONCE MINISTÉRIELLE

MOURIR DANS LA DIGNITÉ

La Maison de fin de vie du Granit inaugurée par la ministre Véronique Hivon

17

Agence de la santé
et des services sociaux
de l'Estrie
Québec

Bulletin
SANTÉ ESTRIE

Axé essentiellement sur les grandes nouvelles et les bons coups du réseau de la santé et des services sociaux de l'Estrie, le Santé Estrie est un bulletin d'information publié à la suite de chaque rencontre du conseil d'administration de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie (à raison d'environ six publications par année). Le bulletin Santé Estrie s'adresse autant au personnel du réseau qu'à la population de l'Estrie.

ISBN : 978-2-923743-16-5

Ce bulletin d'information est produit par l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie. Toute reproduction est autorisée à condition d'en mentionner la source.

Pour toute information supplémentaire sur un des sujets, vous pouvez communiquer avec l'équipe des communications au 819 829-3400, poste 42548 ou visiter le site Internet de l'Agence à l'adresse :

www.santeestrie.qc.ca

COMPLEXE SAINT-VINCENT-DE-PAUL
300, rue King Est, bureau 300
Sherbrooke (Québec) J1G 1B1

RESSOURCES INFORMATIONNELLES
295, rue Olivier
Sherbrooke (Québec) J1G 1B1

Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie
Québec

SOMMAIRE

BON COUP

L'AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE L'ESTRIE SE DOTE D'UNE NOUVELLE IMAGE DE MARQUE 3

DOSSIER SPÉCIAL – TRAGÉDIE FERROVIAIRE DE LAC-MÉGANTIC

BILAN DES ACTIONS EN LIEN AVEC LA TRAGÉDIE DE LAC-MÉGANTIC 5
UN TRAVAIL REMARQUABLE DU COPIN 6
LES SUITES EN LIEN AVEC LA TRAGÉDIE 9
DES REMERCIEMENTS SINCÈRES DE LA PART DE TOUS 10

DOSSIER SPÉCIAL – JEUX D'ÉTÉ DU CANADA 2013

BILAN POSITIF DU SERVICE DE SANTÉ DES JEUX D'ÉTÉ DU CANADA 14
L'ORGANISATION DES SERVICES MÉDICAUX 15

ANNONCES MINISTÉRIELLES

PROGRAMME QUÉBEC AMI DES AÎNÉS 17
MOURIR DANS LA DIGNITÉ 18

QUOI DE NEUF?

MISE EN ŒUVRE DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2013-2015 19
DÉPLOIEMENT DU DOSSIER SANTÉ QUÉBEC (DSQ) EN ESTRIE 20
SÉMINAIRE DU PROGRAMME LEAN 21
PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES 21

NOUVELLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ÉTABLISSEMENT 22
COMMISSION INFIRMIÈRE RÉGIONALE DE L'ESTRIE 22
COMMISSION MULTIDISCIPLINAIRE RÉGIONALE DE L'ESTRIE 23
CALENDRIER DES ASSEMBLÉES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 23

BON COUP

L'AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE L'ESTRIE SE DOTE D'UNE NOUVELLE IMAGE DE MARQUE

Le Bulletin Santé Estrie se refait une beauté!

C'est après un long processus créatif que l'équipe des communications de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie (Agence) a élaboré une nouvelle image de marque pour son organisation.

De par ses couleurs, ses formes et ses textures, cette nouvelle image représente les forces de l'Agence et de son réseau : le dynamisme, la créativité, le partenariat, la réussite, la fiabilité, la vitalité et la jeunesse. L'inspiration émane aussi du nombre d'or, aussi appelé « Nombre divin ». Cette proportion mathématique est présente tant dans la nature (humain, tournesol, etc.) que dans de grandes œuvres (Parthénon, Pyramides de Gizeh, Cathédrale Notre-Dame de Paris, etc.). Elle a même été étudiée et appliquée par plusieurs génies comme Platon et Léonard de Vinci.

Accompagnés de ces formes imbriquées les unes dans les autres pour former un cercle, les mots « Une inspiration. De l'innovation. » représentent bien la réalité de notre réseau : tous les établissements se complètent pour ne faire qu'une seule entité inspirante et novatrice. Vous verrez que, au fil du temps, les publications officielles de l'Agence s'adapteront à cette nouvelle image. Cette édition du Bulletin Santé Estrie en est un exemple! Gardez l'œil ouvert...

UNE IMAGE DE QUOI?

L'image de marque d'une organisation est définie par la résultante de ses caractéristiques. Une organisation se doit d'avoir une image de marque afin d'être reconnue; celle-ci l'aidera à mieux faire passer ses messages. Bien que l'Agence ait déjà une forme d'identification corporative avec son logo, rien ne la différenciait des autres agences du Québec, voire des autres organisations gouvernementales. Ainsi, avec la nouvelle accroche et identité visuelle, les actions et outils communicationnels de l'Agence seront davantage à son image. Attention : cette nouvelle image ne remplace pas le logo officiel de l'Agence, elle l'accompagne!

NOUVELLE SIGNATURE GRAPHIQUE REPRÉSENTANT LA NOUVELLE IMAGE DE MARQUE

DOSSIER SPÉCIAL

TRAGÉDIE FERROVIAIRE DE LAC-MÉGANTIC

Une collaboration exceptionnelle du réseau!

Il n'y a pas de mots pour décrire l'ampleur du drame ayant touché la communauté de Lac-Mégantic cet été. Il y a encore moins de mots pour traduire les épreuves difficiles engendrées par la tragédie pour les résidents et résidentes de Lac-Mégantic ainsi que tous leurs proches. C'est malheureusement dans ce contexte sinistre qu'une caractéristique extraordinaire du réseau de la santé et des services sociaux de l'Estrie est ressortie : sa solidarité.

Jours après jours, semaines après semaines, c'est une masse d'employées et d'employés compétents et dévoués qui ont su rendre possible des actions dans ce contexte inimaginable. Que ce soit pour offrir les services psychosociaux sur place, assurer le maintien des services dans nos établissements, accueillir temporairement des résidents et des résidentes du centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) local, organiser des horaires de travail, et j'en passe, beaucoup de gestionnaires, d'intervenants de soins ou de soutien, etc. ont mis la main à la pâte.

Je désire souligner, une fois de plus, cette immense collaboration de tout le personnel du réseau. Le directeur général du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) du Granit, monsieur Pierre Latulippe, l'a mentionné à plusieurs reprises dans ses communications au courant de l'été : « Nous pouvons être fiers de l'importante solidarité qui a été exprimée autant du point de vue local, régional, national que mondial durant la crise ». En tant que présidente-directrice générale de l'Agence, je ne peux que partager aussi cette grande fierté, et plus particulièrement l'adresser à l'égard des employés et employées de son établissement ainsi qu'à l'égard de tous les collaborateurs du réseau de la santé et des services sociaux de l'Estrie. Je me permets finalement de remercier tous ces collègues des autres régions du Québec qui sont venus prêter main forte aux équipes de l'Estrie.

J'adresse ainsi à chaque personne ayant collaboré de près ou de loin avec la tragédie de Lac-Mégantic mes plus sincères remerciements. Votre travail a fait une différence et vous avez toute la reconnaissance de la communauté.

Johanne Turgeon,

PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'AGENCE

C'est avec une très grande reconnaissance, et beaucoup de fierté quant au travail accompli, que je tiens à remercier mes collègues de l'Agence, le personnel de la direction, les membres du Comité de planification et d'intervention (COPIN) de même que l'ensemble du personnel du réseau estrien ainsi que des autres régions, qui se sont mobilisés sans compter au cœur même de l'été.

Je salue particulièrement le courage des gestionnaires du CSSS du Granit qui, eux-mêmes touchés directement par cette catastrophe, ont su trouver la force et l'espoir nécessaire afin de poursuivre leur travail, autant auprès de leur personnel à l'interne qu'auprès de la population.

Le réseau estrien s'est encore une fois démarqué par la solidarité des liens unissant son personnel et par la richesse de sa concertation. C'est un privilège pour moi de faire partie de ce réseau et j'espère que cet événement nous permettra de tirer les leçons pour s'améliorer sans cesse.

J'en profite pour offrir mes plus sincères condoléances à chacun des membres du personnel du réseau estrien touché par cet événement.

Nathalie Léonard,

COORDONNATRICE RÉGIONALE EN SÉCURITÉ CIVILE – MISSION SANTÉ ET DIRECTRICE DE LA PERFORMANCE, DE LA QUALITÉ, DES COMMUNICATIONS ET DES RESSOURCES HUMAINES

BILAN DES ACTIONS EN LIEN AVEC LA TRAGÉDIE DE LAC-MÉGANTIC

Plus de 10 mesures d'urgence concomitantes en moins de 12 heures

Appelée la phase d'alerte et de mobilisation, les 24 à 48 premières heures ayant suivi le déraillement du train à Lac-Mégantic ont constituées un véritable tourbillon d'appels, d'états de situation et de décisions déterminantes pour la suite des choses.

En seulement quelques heures après la tragédie, ce sont plus de dix mesures d'urgence différentes qui se sont déclarées :

1. DÉRAILLEMENT DE TRAIN
2. EXPLOSION
3. DÉVERSEMENT DE MATIÈRES DANGEREUSES
4. CODE ORANGE – RÉCEPTION MASSIVE DE BLESSÉS
5. ÉVACUATION ET RELOCALISATION DE RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES
6. OUVERTURE D'UN CENTRE DE SERVICES AUX PERSONNES SINISTRÉES : SOUTIEN PSYCHOSOCIAL ET CLINIQUE
7. PLANIFICATION DE LA RELOCALISATION DE L'HÔPITAL
8. ÉVACUATION D'UN SECTEUR COMPLET DE LA VILLE
9. RELOCALISATION DE CLIENTÈLES VULNÉRABLES
10. PANNE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
11. CHALEUR EXTRÊME CAUSÉE PAR LE SINISTRE
12. PÉNURIE D'EAU À L'HÔPITAL

DES JOURNÉES CHARGÉES EN TRAVAIL ET EN ÉMOTIONS

Dès les premières minutes du signalement de la catastrophe, et ce, pendant plusieurs jours, des membres du COPIN de l'Agence se sont concertés et mobilisés afin de prêter main forte, non seulement aux personnes sinistrées mais au réseau qui les soutient.

Officiellement, c'est six semaines après la catastrophe, soit le 16 août, que les membres du COPIN ont pu regagner leur bureau, en continuant à porter une oreille attentive et une réponse aux besoins émergeants reliés aux situations difficiles tant humaines, que psychosociales, environnementales et économiques qui ont frappés et qui frappent encore la communauté Méganticoise.

LE CENTRE DE COORDINATION RÉGIONALE DE SÉCURITÉ CIVILE (CCRSC) DE L'AGENCE A OUVERT SES PORTES PLUS DE 20 HEURES PAR JOUR, LES PREMIÈRES JOURNÉES SUIVANT LA CATASTROPHE, DE 8 H À 18 H LES SEMAINES SUIVANTES ET, FINALEMENT, DE 8 H 30 À 16 H 30 JUSQU'AU 16 AOÛT.

UN TRAVAIL REMARQUABLE DU COPIN

Synergie entre les actions et interventions des différents volets

Voici le détail des actions réalisées par les principaux volets du COPIN. Ces résumés ne sont que la pointe de l'iceberg de tout ce qui a été accompli pendant près de deux mois. Rappelons aussi que la mise en œuvre des actions de ces volets n'aurait pu être possible sans l'exceptionnelle collaboration des autres volets du COPIN à l'Agence, soit les volets « ressources humaines », « ressources matérielles », « ressources informationnelles » et « logistique ».

LE VOLET PSYCHOSOCIAL : RÔLE ET ACTIONS PRISES

Dès les premières minutes suivant les premières explosions, des intervenants psychosociaux ont été dépêchés sur les lieux afin de prêter main forte aux premiers répondants et porter assistance à la population locale de Lac-Mégantic. À ce moment, il était encore impossible de soupçonner l'ampleur des besoins de cette population. Que ce soit offrir du soutien et du réconfort aux personnes endeuillées ayant perdues un ou plusieurs proches, aux personnes ayant dû quitter leur logis et abandonner leurs effets personnels dans l'empressement, aux premiers répondants secoués par la gravité de certaines scènes, aux personnes âgées ayant dû être relocalisées; les demandes et besoins étaient de tout acabit. La mission du volet psychosocial était d'y donner réponse. Sans tarder, les COPINS psychosociaux des établissements de l'Estrie ont été mobilisés afin de coordonner les mesures à mettre en place pour, dans un premier temps, répondre à la situation de crise et, par la suite, planifier la phase de rétablissement. Au plus fort de l'intervention, plus de quarante intervenants psychosociaux, rebaptisés les « anges » par les citoyens et les citoyennes, étaient présents sur le terrain! L'Agence a pu compter sur l'implication de la région limitrophe de Chaudière-Appalaches et de la région Mauricie-Centre-du-Québec ayant mobilisé des effectifs pour soutenir l'organisation mise en place.

C'est une fierté de constater à quel point les établissements du réseau estrien se sont retrousser les manches, ont fait part d'un dévouement exceptionnel et surtout ont su être créatifs pour faire face à cette tragédie hors entendement. Finalement, les différentes personnes impliquées de près ou de loin pour ces interventions psychosociales lèvent bien haut leur chapeau aux gestionnaires du CSSS du Granit qui ont toujours su garder le cap et orienter les actions à mener à travers cette épreuve.

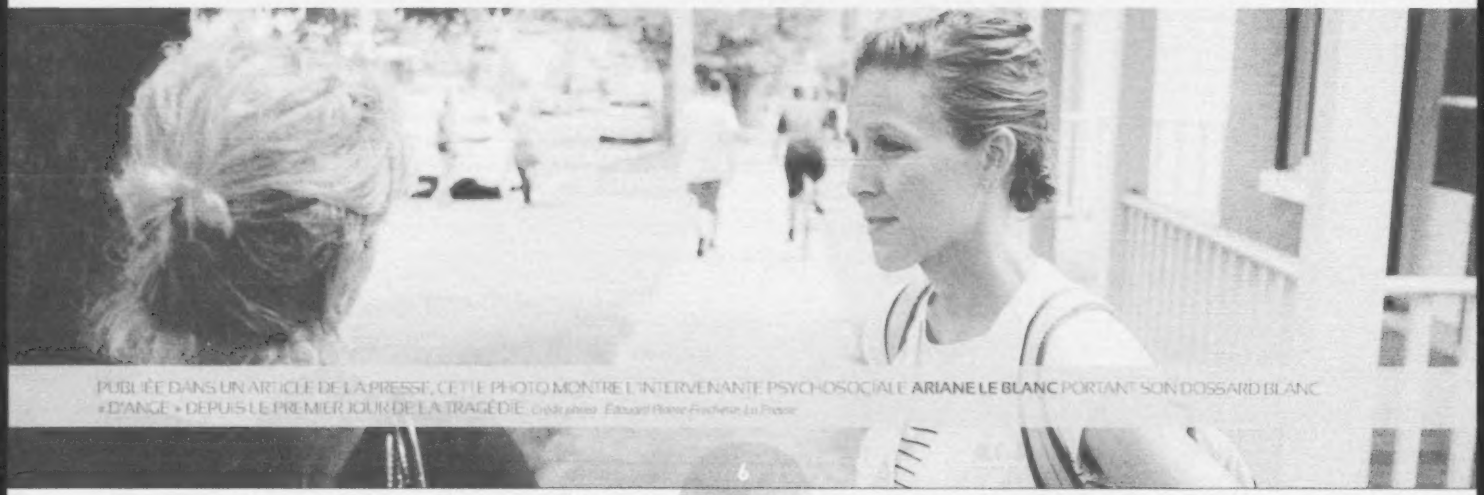

PUBLIÉE DANS UN ARTICLE DE LA PRESSE, CETTE PHOTO MONTRE L'INTERVENANTE PSYCHOSOCIALE **ARIANE LE BLANC** PORTANT SON DOSSARD BLANC « D'ANGE » DEPUIS LE PREMIER JOUR DE LA TRAGÉDIE. *Crédit photo : Édouard Plante-Fréchette, La Presse*

LE VOLET SANTÉ PUBLIQUE : RÔLE ET ACTIONS PRISES

Lors d'une mesure d'urgence comme celle ayant eu lieu à Lac-Mégantic, le rôle de la Santé publique est principalement de protéger la santé de la population et des travailleurs qui gravitent autour du site où a eu lieu l'événement.

UNE EXPERTISE DONT ON NE POUVAIT SE PASSER...

Dès le début de la catastrophe, en plus de l'évacuation déjà effectuée pour des raisons de sécurité, la Direction de santé publique (DSP) de l'Estrie a recommandé d'évacuer un second secteur (Fatima), car il se trouvait sous le panache de fumée et des risques à la santé pouvaient y être liés. Par la suite, elle a participé aux décisions de réintégrer, secteur après secteur, en s'assurant qu'il n'y avait pas de risque pour la santé.

Tout au long de l'événement, le travail de la Santé publique était d'analyser les risques à la santé pouvant être liés à la présence de menaces dans l'environnement (air, eau, sols, surfaces et en lien avec les aliments) et de s'assurer que les mesures nécessaires soient mises en place afin d'éviter les risques à la santé.

UN PARTENARIAT QUI PERDURE

La DSP a donc joué ce rôle dès le début de la tragédie et continue encore à ce jour à travailler à la fois sur le terrain à Lac-Mégantic et au bureau régional à Sherbrooke. Ce travail se fait en collaboration avec plusieurs partenaires dont les municipalités touchées, le ministère de la Sécurité publique, le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

LES COMMUNICATIONS : LE NERF DE LA GUERRE

Finalement un rôle important de Santé publique est aussi de communiquer aux populations touchées les risques identifiés et les interventions recommandées. Ce rôle s'est joué de plusieurs façons (entrevues médias, rencontre d'information auprès des citoyens, des citoyennes, des travailleurs et des travailleuses, présence sur le terrain, documents d'information, etc.).

UNE DES ÉQUIPES TERRAIN DANS LES PREMIÈRES HEURES SUIVANT L'ÉVÉNEMENT : **M. PIERRE LATULIPPE**, DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CSSS DU GRANIT, **Dr MATHIEU LANTHIER-VEILLEUX,** MÉDECIN RÉSIDENT EN SANTÉ COMMUNAUTAIRE, **Dr HORACIO ARRUDA**, DIRECTEUR NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE ET SOUS-MINISTRE ADJOINT, **Dre MÉLISSA GÉNÉREUX**, DIRECTRICE DE SANTÉ PUBLIQUE DE L'ESTRIE, **Dre ISABELLE SAMSON**, MÉDECIN-CONSEIL À LA DSP

LE VOLET COMMUNICATIONS : RÔLE ET ACTIONS PRISES

En plus d'assister les intervenants et les intervenantes du volet santé publique dans la communication du risque à la population, les responsables des communications du COPIN avaient également comme tâche durant les événements de soutenir la communication des messages en lien avec le volet psychosocial. C'est donc en partageant leur temps entre ces deux volets que les ressources en communications ont assuré autant une présence terrain à Lac-Mégantic qu'une présence au CCRSC.

DES MÉDIAS DE PARTOUT SUR LA PLANÈTE À GÉRER

La nouvelle concernant la catastrophe a tôt fait de se propager à travers les médias pour devenir, pendant plusieurs jours, la nouvelle # 1 dans le palmarès mondial. Rapidement sur le terrain, des médias de partout au Québec, au Canada et même au monde sont venus aux nouvelles. La coordination des relations de presse est rapidement devenue la tâche principale des responsables des communications.

UN RETOUR AUX SOURCES FORCÉ

Les responsables des communications ont dû faire face à un enjeu majeur sur le terrain au cours des événements. En effet, des pannes d'électricité ont entraîné l'impossibilité de joindre les citoyens et les citoyennes de Lac-Mégantic par le web ou encore la télévision. Misant habituellement sur ces médias pour rejoindre rapidement la population, ceux-ci ont dû revoir leurs façons de faire afin de propager les messages importants au sein de la population. Documents d'information imprimés, porte-à-porte, affiches distribuées dans les commerces, collaborations spéciales avec la radio locale, rencontres d'information en personne : les moyens de communication les plus simples ont été adoptés pour diffuser les messages en lien avec les réintégrations de domicile, avec le soutien aux personnes endeuillées, avec les services de répit pour les familles, etc.

PHOTO PRISE LORS DU POINT DE PRESSE DE 15 H 30 LE SAMEDI 6 JUILLET DERNIER, QUELQUES HEURES APRÈS LA FIN DES EXPLOSIONS.

LE VOLET SANTÉ PHYSIQUE : RÔLE ET ACTIONS PRISES

Les responsables de ce volet ont dû coordonner et soutenir différentes actions en lien avec l'organisation des services, parfois médicaux, pharmaceutiques et de soins infirmiers. Il était nécessaire et important d'assurer le maintien de ces services auprès de la population après la catastrophe. Pour ce faire, tous les partenaires « santé physique » du réseau estrien ont été sollicités. Ces derniers ont contribué grandement à maintenir l'offre de service attendue et répondre aux multiples besoins.

Parmi les différentes interventions effectuées, l'équipe a, entre autres, assuré le transfert et la relocalisation d'une cinquantaine de résidents et des résidentes provenant d'un CHSLD et de résidences privées, vers la polyvalente Montignac à Lac-Mégantic et vers un CHSLD de Sherbrooke (CSSS-Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke (IUGS)). Elle a aussi assuré la transmission des informations en lien avec la nouvelle organisation de la pharmacie Jean Coutu.

De plus, elle a organisé et coordonné le déploiement de personnel soignant, infirmières, infirmiers, infirmières et infirmiers auxiliaires, préposées et préposés aux bénéficiaires à la Polyvalente du Lac-Mégantic, et ce, sur une période de trois semaines. Également l'équipe a soutenu et assuré les modalités de relocalisation de deux cliniques médicales du Groupe de médecine de famille (GMF) du Granit soit la Clinique médicale Lac-Mégantic et la Clinique Santé le Frontenac situées sur la rue Villeneuve. En collaboration étroite avec les médecins et le personnel de soutien de ces deux cliniques, l'équipe a contribué à une reprise des activités cliniques dans un nouveau site : le presbytère de la rue Montcalm, secteur Fatima à Lac-Mégantic. Elle a également accompagné le GMF dans l'installation et le déploiement des équipements nécessaires (mobilier, fournitures médicales, postes informatiques, etc.) au nouveau site de ces cliniques.

En collaboration avec les services psychosociaux, l'équipe a assuré la présence d'un psychiatre au CSSS du Granit à raison de trois jours par semaine, afin d'assurer une réponse optimale à la population de Lac-Mégantic quant aux services psychosociaux. Enfin, l'équipe a contribué à assurer la présence d'un médecin de famille (un jour par semaine) en soutien à l'équipe du guichet santé mentale du CSSS du Granit.

LES SUITES EN LIEN AVEC LA TRAGÉDIE

Une phase de rétablissement qui durera plusieurs mois

Dans un souci d'amélioration et surtout pour tenter de circonscrire une situation catastrophique qui aura des impacts pendant encore plusieurs années, la Coordination de la sécurité civile – mission santé de l'Agence organisera des séances de débriefings avec ses COPIN, mais aussi avec ses partenaires estriens du réseau de la santé et des services sociaux. De plus, elle participera à celle organisée par l'Organisation régionale de sécurité civile (ORSC), qui assoira autour d'une même table plusieurs partenaires (ministères et organismes) ayant œuvré ensemble à Lac-Mégantic.

Par ailleurs, parallèlement, durant la phase de démobilisation de l'Agence, la phase de rétablissement a débuté, incluant un plan de rétablissement qui spécifiera et définira les suites à donner pour assurer aux citoyens et aux citoyennes de Lac-Mégantic la qualité de vie et l'avenir auxquelles ils ont droit. À travers ce plan de rétablissement, l'Agence s'engage à faire les représentations nécessaires auprès des ministères pour que la population continue d'obtenir des réponses à la hauteur de ses besoins.

Bien avant la catastrophe de Lac-Mégantic, à la suite d'une série d'évènements malencontreux de sécurité civile et de santé publique survenus en Estrie, au cours des deux dernières années, et d'une révision du *Plan ministériel de sécurité civile*, l'Agence a identifié le dossier des mesures d'urgence comme étant une priorité de travail en termes d'organisation interne, mais aussi de fonctionnement régional. Les évènements de l'été en lien avec Lac-Mégantic n'ont fait qu'accentuer cette priorité!

DES REMERCIEMENTS SINCÈRES DE LA PART DE TOUS

La ministre Véronique Hivon impressionnée par le travail remarquable

12 JUILLET 2013

Chers intervenants psychosociaux, chères intervenantes psychosociaux,

Chers coordonnateurs, gestionnaires et personnel au soutien administratif,

Je tiens simplement à vous témoigner toute ma solidarité et toute mon admiration quant au travail remarquable que vous effectuez depuis samedi dernier, dans un contexte excessivement éprouvant pour les gens de Lac-Mégantic, mais qui doit l'être également pour vous.

Je suis informée et vous suis à distance en continu. Je suis en lien avec les autorités administratives, je lis les compte rendus et les « états de situation » qui me sont communiqués chaque jour (et qui ont définitivement une teneur beaucoup moins bureaucratique qu'à l'habitude!). Je constate tout ce qui est fait, toutes les approches que vous déployez, tous les lieux que vous investissez, toutes les personnes, des plus jeunes aux plus âgées, que vous accompagnez, que vous réconfortez, que vous traitez.

Depuis mon entrée en fonction comme ministre déléguée aux Services sociaux, je me savais bien entourée et me sentais en confiance avec vous sur le terrain. Je le suis encore davantage à voir ce que vous accomplissez depuis une semaine. Je suis tout simplement impressionnée.

Je ne saurais passer sous silence non plus toute la solidarité qui se manifeste entre les équipes qui se relaient en continu, d'abord celle du CSSS du Granit et celles des autres CSSS de l'Estrie, qui ont su donner la bonne impulsion à toute l'opération, mais aussi les équipes des régions limitrophes de l'Estrie, ayant répondu spontanément à l'appel qui leur a été lancé, sans compter les offres de soutien parvenues des autres régions et d'aussi loin que l'Abitibi et la Gaspésie. Bravo pour tant de proactivité, de disponibilité et d'engagement pour le bien-être de notre population.

Je serai heureuse de rencontrer certains d'entre vous samedi, alors que je serai à Lac-Mégantic. Ce sera l'occasion de vous remercier en personne. Pour tous ceux et celles que je n'aurai toutefois pas l'occasion de voir, sachez que je vous suis profondément reconnaissante et que je suis très fière de faire équipe avec vous dans cette période excessivement difficile que nous traversons collectivement.

En terminant, je vous souhaite beaucoup de courage et de force pour la suite des choses. Et, telle une intervenante qui vous accompagnerait, je vous demande de ne surtout pas oublier de prendre soin de vous.

Sincèrement et solidairement,

Votre ministre déléguée,

Véronique Hivon

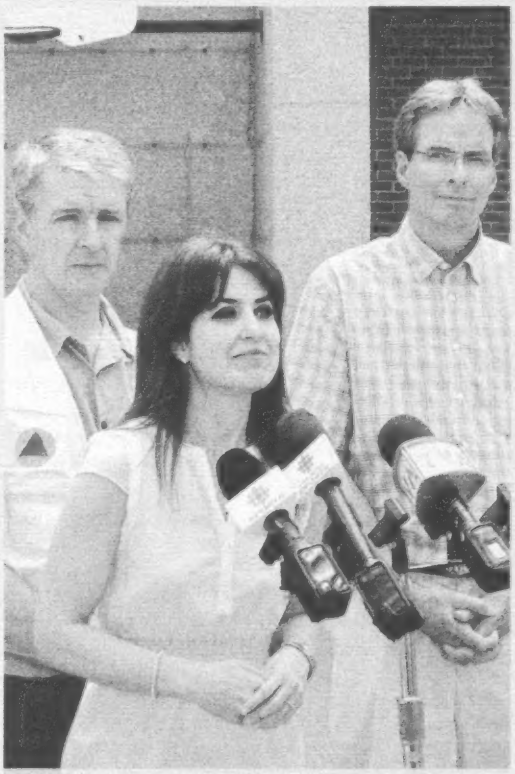

LA MINISTRE DÉLÉGUÉE AUX SERVICES SOCIAUX, **VÉRONIQUE HIVON,** AVAIT TENU À RENDRE VISITE AUX ÉQUIPES D'INTERVENANTS PSYCHOSOCIAUX QUI ŒUVRAIENT AUPRÈS DES HABITANTS ET DES HABITANTES DE LAC-MÉGANTIC. ON LA VOIT ICI ACCOMPAGNÉE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CSSS DU GRANIT, **M. PIERRE LATULIPPE** (À DROITE) ET DU PORTE-PAROLE POUR LA COORDINATION DES MESURES D'URGENCE PSYCHOSOCIALES, **M. RICHARD VAILLANCOURT** (À GAUCHE), HABITUELLEMENT RATTACHÉ AU CSSS DES SOURCES, À ASBESTOS.

Crédit photo : Ronald Martel, CSSS du Granit

Quelques extraits touchants

Encore une fois, il est important de remercier sincèrement toutes les personnes qui se sont impliquées de près ou de loin dans cet événement. Les témoignages de gratitude de nos collègues et partenaires ont été nombreux et sont retournés personnellement à tous.

« Merci infiniment [...] pour votre intervention empreinte de professionnalisme et d'humanité. Merci à tous ceux et toutes celles qui ont participé à protéger cette population et à leur prodiguer les soins et l'aide dont ils ont grandement besoin. »

- EXTRAIT D'UN COURRIEL DU Dr RÉJEAN HÉBERT, MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

« [...] en mon rôle de coordonnateur des mesures d'urgences au CSSS du Granit, je ne peux garder sous silence et désire vous témoigner toute la reconnaissance auquel vous et votre équipe avez droit.

Moins de 5 minutes après la conversation avec le gestionnaire de garde pour décrire la situation cette nuit-là, la «machine était en marche» et de façon régulière, les échanges d'informations, les prises de décisions et actions rapides ont fait en sorte que cette catastrophe avait toute une équipe à affronter!

Il est impossible de passer sous silence le professionnalisme, la rigueur et le soutien reçu des gens de l'Agence, à chaque instant dans chacun des secteurs, tel un métronome, tout semblait rodé au quart de tour. Nous avons eu là un grand déploiement orchestré de façon exemplaire.

Voilà un grand réseau, voilà une équipe dont vous pouvez être fier. Moins de deux heures s'étaient écoulé après cette catastrophe, en pleine nuit, et des partenaires des autres établissements de l'Estrie m'appelaient pour nous soutenir et offrir de l'aide. L'Estrie a de quoi être fière de son Agence !

Nous avons tous appris une grande leçon cette nuit-là. Nul n'est à l'abris, il n'y a pas que dans les grandes villes vibrantes d'oeuvrés que la menace guette, même un petit coin de pays calme et serein peut être victime d'un monstre beaucoup trop gros pour qu'il puisse l'affronter seul. ».

- EXTRAIT D'UNE LETTRE DE GUY PHILIPPON, DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES ET COORDONNATEUR DES MESURES D'URGENCE AU CSSS DU GRANIT

« L'esprit d'équipe qui motive les gens de l'Estrie a fait ses preuves. L'efficacité de l'organisation a permis d'accompagner les victimes de ce sinistre et de faciliter la tâche des responsables sur place dans la planification et l'actualisation des services de soutien. »

- EXTRAIT D'UNE LETTRE DE MARIE CARON, DIRECTRICE GÉNÉRALE DU CENTRE JEUNESSE DE L'ESTRIE

« Nous ne pouvons passer sous silence, la grande solidarité que soulève cet événement dans la population [...] sur le plan humain, nos efforts ne sont rien par rapport à ces familles qui sont éprouvées par la perte d'un être cher, pour ces moments à tenter de garder espoir. Tout comme moi, vous qui avez des êtres chers, pouvez imaginer le drame que vivent ces gens, cette communauté. Nos pensées accompagnent ces concitoyens. On devra prendre soin d'eux maintenant et demain et... [...] Que ce drame nous unisse pour mieux repartir et tirer les leçons pour mieux faire et prévenir. »

- EXTRAIT D'UN COURRIEL DU Dr HORACIO ARRUDA, DIRECTEUR NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE

« Comme plusieurs le savent déjà, j'ai été touché personnellement par cette catastrophe à Lac-Mégantic. En effet, il s'est avéré que la maison où j'ai grandi, et où trois générations de ma famille ont vécu pendant près de 80 ans, est devenue le « ground zero » de cette dévastation. [...] Je ne sais pas comment expliquer le désarroi et la peine ressentis. Je ne sais pas si les mots arrivent à l'exprimer réellement. C'est comme si on m'avait arraché ma jeunesse!

Mais cette peine et ce désarroi ne sont rien à côté de ce que vivent ceux et celles qui ont perdu un proche. Rien à côté de ces 21 enfants orphelins d'un père, d'une mère ou des deux. Rien aussi à côté des souffrances morales ou psychologiques de certains acteurs reliés de près ou de loin à ce qui a causé cet accident. Rien à côté de l'implication des secouristes, pompiers, enquêteurs, etc., qui œuvrent chaque jour dans cet environnement cauchemardesque et dans l'inconfort total, parfois au péril de leur vie et de leur santé mentale.
[...] Merci encore pour votre implication et votre aide précieuse en ces circonstances. »

- EXTRAIT D'UN COURRIEL DE CHRISTIAN COUTURE, CONSEILLER AUX ÉTABLISSEMENTS ET COPIN RESSOURCES MATÉRIELLES À L'AGENCE

« Le Centre de coordination en sécurité civile de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie est ouvert et le personnel fait un travail remarquable pour répondre aux besoins et enjeux occasionnés par une catastrophe de cette ampleur. À cet égard, la région de l'Estrie pourrait éventuellement avoir besoin de ressources supplémentaires [...]. Merci beaucoup de venir en aide, si besoin, à nos collègues de la région de l'Estrie face à cette catastrophe si malheureuse et épouvantable. »

- EXTRAIT D'UN COURRIEL DE MICHEL FONTAINE, SOUS-MINISTRE AU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (MSSS)

« Cette proximité avec Lac-Mégantic est bien sentie par le réseau de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches. Quand ce n'est pas un employé, un bénévole, un candidat ou un client qui est touché par la tragédie, ce sont parfois les fournisseurs de services qui ont à faire face à ces défis. C'est dans ce contexte que le réseau régional vient en aide à la population de Lac-Mégantic, mais aussi aux membres de sa propre population. »

- EXTRAIT D'UN COMMUNIQUÉ DE L'AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE CHAUDIÈRE-APPALACHES

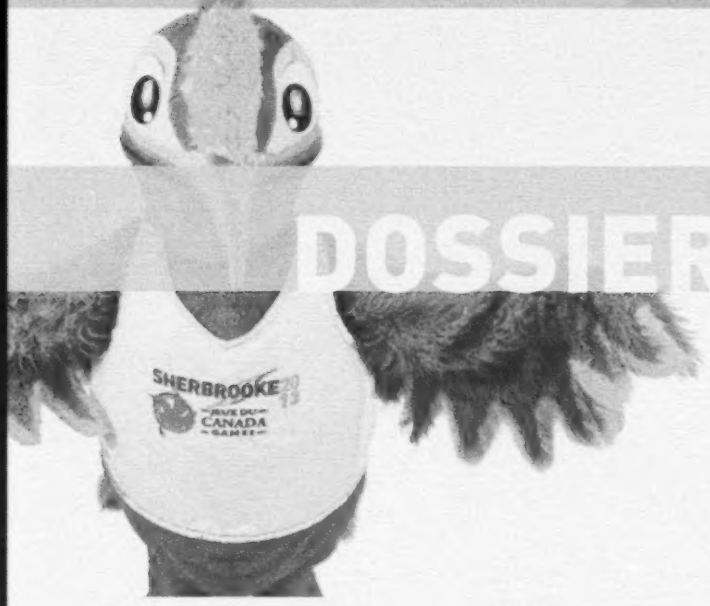

DOSSIER SPÉCIAL

JEUX D'ÉTÉ DU CANADA 2013

Le réseau peut être fier de sa contribution aux Jeux!

Il y a près de deux ans, le Service de santé des Jeux d'été du Canada – Sherbrooke 2013 était créé afin d'éviter une pression sur le réseau de la santé et des services sociaux de l'Estrie pendant la durée de l'événement à l'été 2013. L'Agence a participé activement à l'organisation de ce Service par le prêt d'une ressource à temps plein, soit Nancy Desautels, à titre de directrice du Service de santé. Le CSSS-IUGS a procédé de même avec le prêt d'une ressource aussi à temps plein, soit Ghislain Bernard, à titre de coordonnateur du Service de santé. Ces deux ressources, appuyées par les établissements du réseau de l'Estrie, ont su mettre sur pied en plusieurs mois un Service de santé performant ainsi qu'une offre de service personnalisée pendant les Jeux. Je leur lève mon chapeau!

En plus de cette belle contribution du réseau de l'Estrie dans la réussite de l'événement, il faut souligner l'implication de nombreux employés et nombreuses employées du réseau à titre de bénévole dans plusieurs volets des Jeux, et ce, autant avant l'événement que pendant. Bravo à vous tous qui avez donné temps et énergie!

Johanne Turgeon,

PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'AGENCE

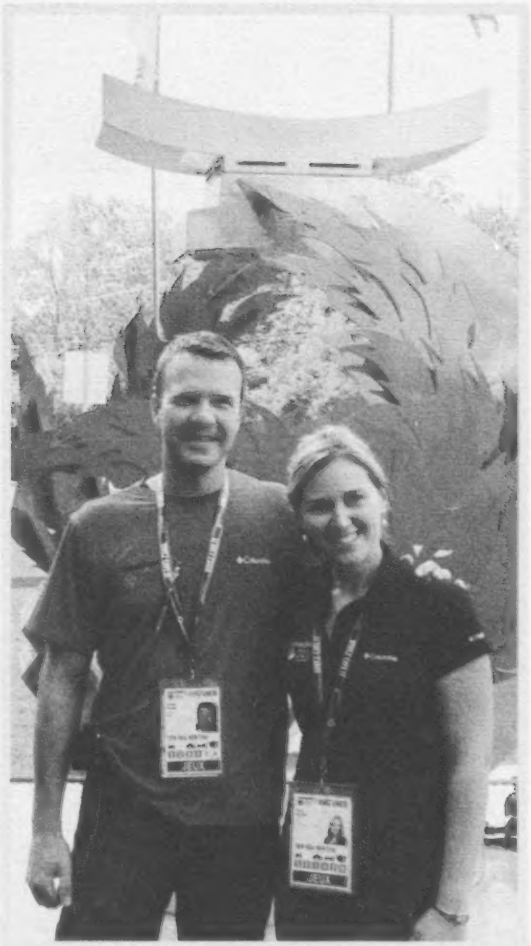

ON VOIT ICI LA DIRECTRICE DU SERVICE DE SANTÉ DES JEUX, **NANCY DESAUTELS**, ACCOMPAGNÉE DE **GHISLAIN BERNARD**, COORDONNATEUR DU SERVICE DE SANTÉ, DEVANT L'EMBLÈME DES JEUX D'ÉTÉ DU CANADA.

UN BILAN POSITIF DU SERVICE DE SANTÉ DES JEUX D'ÉTÉ DU CANADA

Coup d'œil sur la polyclinique

COLLABORATION SPÉCIALE :
NANCY DESAUTELS,
DIRECTRICE DU SERVICE DE SANTÉ DES JEUX

Le mandat du Service de santé consistait à offrir un accès rapide à des services de santé de qualité en cas de maladie, de blessure ou de malaise aux membres de la Famille des Jeux, et ce, tant à la polyclinique des Jeux que sur chacun des sites de compétition.

La polyclinique équivalait à une clinique médicale, avec et sans rendez-vous, et était basée au Village des Jeux dans les locaux du programme de soins infirmiers du Collège Champlain. Endroit idéal

pour les organisateurs du Service de santé! La polyclinique se chargeait, entre autres, des évaluations, des traitements de blessures, des prescriptions pharmaceutiques, de la physiothérapie, de la thérapie sportive, des traitements chiropratiques et des massages post-compétitifs des athlètes en plus d'offrir une petite infirmerie de trois lits. Pour les deux semaines des Jeux, près de 2028 consultations ont été effectuées dans les locaux de la polyclinique sur un total de 4045 consultations en incluant les consultations sur les sites de compétition. Ce recensement témoigne d'une grande activité dans les locaux de la polyclinique comme sur les sites de compétition.

LE SERVICE DE SANTÉ *en chiffres*

Achalandage de la polyclinique : ***2028 consultations***, soit ***50 %*** des consultations totales

Consultations totales durant les Jeux du Canada : ***4045***, dont ***82,7 %*** pour des consultations musculo-squelettiques

Disciplines les plus exigeantes en termes d'interventions par le personnel de la santé : ***le volleyball, le soccer, la lutte et le basketball***

Total de ***280 bénévoles*** qui ont contribué à la réussite du Service de santé des Jeux :

- *35* bénévoles OR et ARGENT
- *10* médecins spécialisés en médecine sportive
- *11* médecins locaux
- *36* physiothérapeutes et thérapeutes du sport certifiés
- *39* physiothérapeutes locaux, étudiantes et étudiants en physiothérapie
- *15* infirmières et infirmiers
- *7* préposées et préposés à l'accueil
- *12* chiropraticiennes et chiropraticiens
- *5* massothérapeutes
- *110* secouristes

Le Service de santé s'assurait également d'offrir un programme de premiers soins pour les spectateurs, les spectatrices et les bénévoles. En tout, ce sont près de 110 secouristes ayant assuré ce service dans tous les sites sportifs des Jeux. Finalement, le Service de santé était aussi responsable de créer des corridors de service avec les établissements et les partenaires concernés lorsque les besoins des athlètes ne pouvaient être comblés à la polyclinique. Bref, de par ces services offerts, le Service de santé des Jeux a ainsi évité une pression supplémentaire sur le réseau de la santé et des services sociaux de l'Estrie pendant la durée de l'événement.

L'ORGANISATION DES SERVICES MÉDICAUX

L'intégration des services préhospitaliers d'urgence, une première pour des Jeux!

À l'intérieur même de son mandat d'organiser les services médicaux pour les participants et les participantes des Jeux, le Service de santé a intégré, entre autres, les services préhospitaliers d'urgence en prévention et en soutien d'éventuelles situations d'urgence. L'organisation des services préhospitaliers d'urgence a été traitée avec une approche systémique de l'ensemble des besoins du territoire dans le contexte de la venue des Jeux d'été du Canada - Sherbrooke 2013, et donc de ses impacts potentiels sur la structure déjà en place.

Considérant :

- L'augmentation de la population sur le territoire de Sherbrooke et des environs;
- L'augmentation du risque pour certaines compétitions sportives;
- La concentration des sites de compétition dans un rayon de 4 km;

Le Service de santé a donc travaillé de concert avec l'Agence et l'ensemble des partenaires du domaine préhospitalier de l'Estrie pour gérer les demandes d'urgence pendant les Jeux. Près d'une vingtaine de transports ambulanciers a été fait pendant les Jeux pour des participants des Jeux.

Comme la présence des Jeux d'été du Canada à Sherbrooke était considérée comme une situation exceptionnelle par les partenaires préhospitaliers, différents moyens ont été déployés :

- redistribution des points de service habituels;
- ajout de véhicules ambulanciers à la flotte habituelle;
- déploiement dynamique des ambulances;
- formation des intervenantes et des intervenants terrain sur les particularités des sites des Jeux.

Toutes ces avenues travaillées en amont des Jeux ont eu une influence directe sur le temps de réponse pour bien répondre à la demande.

LA SANTÉ PUBLIQUE : TOUT YEUX, TOUT OREILLES!

En étroite collaboration avec le Service de santé des Jeux du Canada, la DSP de l'Estrie a travaillé sur les impacts potentiels sur la santé des athlètes, des bénévoles, des employés, des employées, des visiteurs, des visiteuses et de toute la population estrienne durant les Jeux du Canada. Cette bonne planification a permis des interventions rapides et efficaces lors d'incidents ou de signalements.

En amont, les plus grandes menaces à la santé ont été identifiées selon leur risque de survenue et leur gravité. Des pistes d'action ont été prévues pour chaque phases (avant, pendant et après). Les sources de monitoring des menaces ont été identifiées et des données quotidiennes ont été diffusées grâce au bulletin de vigie envoyé aux partenaires, aux professionnelles et aux professionnels de la santé, lequel procurait un état de situation juste et à jour (qualité de l'eau de baignade, maladies à déclaration obligatoire, visites aux urgences, raisons de consultation à la polyclinique, etc.).

SURVEILLANCE ACCRUE

Un système de surveillance épidémiologique a été mis en place par la DSP pour la durée de l'évènement dans le but de détecter rapidement les risques à la santé :

- indicateurs environnementaux pouvant affecter la santé des personnes impliquées dans les Jeux;
- risques infectieux pouvant être en cause lors de ce type de rassemblement
- pressions exercées sur le réseau de la santé en raison du nombre important de visiteurs et de visiteuses.

AVANT TOUT : LA PRÉVENTION

Plusieurs activités de prévention ont été faites afin de limiter l'impact potentiel de ces éléments infectieux ou environnementaux, comme, la distribution d'outils d'information (chaleur accablante prévention gastro-entérite, fièvre et toux, etc.) à la grande famille des Jeux.

QUAND LA GASTRO S'EN MÊLE ...

Plusieurs cas de gastro ont été détectés dès les premiers jours des Jeux. Grâce à des interventions rapides, le tout a pu se résorber sans anicroche :

- enquête épidémiologique rapidement débutée : en personne au Village des Jeux pour les athlètes, au téléphone pour les bénévoles et la population générale;
- questionnaire et gabarit de saisie prêt avant les jeux : données rapidement saisies et analysées.

Il est important de mentionner que ces actions de la DSP ont été possibles grâce à une excellente collaboration de la directrice, du personnel et des bénévoles de la polyclinique des Jeux, des externes, des résidentes et des résidents en médecine ayant collaboré à différentes étapes du projet et d'une épidémiologiste de l'Agence de la santé publique du Canada.

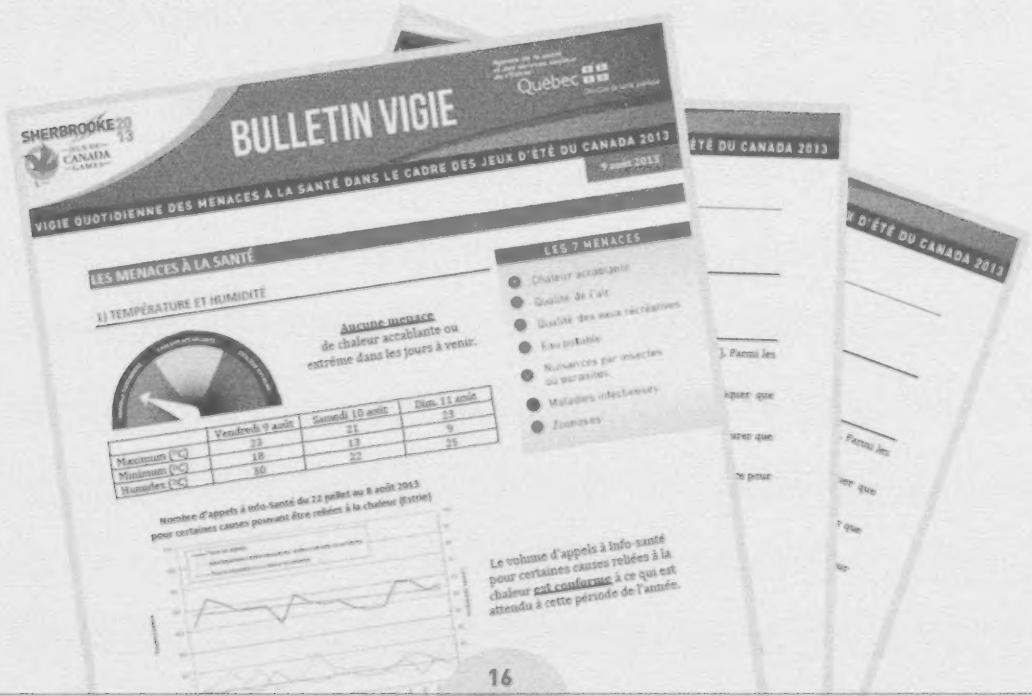

ANNONCES MINISTÉRIELLES

PROGRAMME QUÉBEC AMI DES AÎNÉS

Le ministre Réjean Hébert annonce un coup de pouce financier à la Fédération des communautés culturelles de l'Estrie

Le 20 juin dernier, le ministre de la Santé et des Services sociaux, ministre responsable des Aînés et ministre responsable de la région de l'Estrie, Réjean Hébert, annonçait une aide financière de 190 236 $ sur trois ans pour appuyer la réalisation du projet Aînés immigrants actifs dans leur collectivité de la Fédération des communautés culturelles de l'Estrie (FCCE).

Ayant pour but de favoriser l'intégration des personnes aînées immigrantes à la vie communautaire, le projet multidisciplinaire de la FCCE se veut une façon de contribuer au maintien de la bonne santé globale de ce groupe de personnes vivant un double défi d'intégration, soit en tant qu'aînées et en tant qu'immigrantes. Des activités et loisirs tels que le jardinage, la formation, les ateliers artistiques, etc. visent à briser l'isolement des aînés immigrants, à les aider à acquérir de nouvelles compétences, à favoriser les rapprochements interculturels et intergénérationnels et à éveiller leur sentiment d'appartenance à leur milieu.

LA NOUVELLE A ÉTÉ CORDIALEMENT REÇUE PAR, ENTRE AUTRES, LE DÉPUTÉ DE SHERBROOKE, **M. SERGE CARDIN**, LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FCCE, **M. BOUBACAR CISSÉ**, ET LE COORDONNATEUR ADJOINT DU COMITÉ AÎNÉS À LA FCCE **M. JOSÉ BARRERA**.

«Notre gouvernement a la ferme volonté d'adapter le Québec au vieillissement de la population, et les projets comme celui-ci y contribuent de belle façon. Surtout, cela s'inscrit en parfaite complémentarité avec nos projets d'assurance autonomie et de soins à domicile » a expliqué le ministre Hébert lors de la conférence de presse.

MOURIR DANS LA DIGNITÉ

La Maison de fin de vie du Granit inaugurée par la ministre Véronique Hivon

Le 16 septembre dernier, la ministre déléguée aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse et ministre responsable du dossier Mourir dans la dignité, madame Véronique Hivon, inaugurait la maison de fin de vie du Granit à Lac-Mégantic. C'est lors de cette conférence de presse que la présidente du conseil d'administration de la maison, madame Sylvianne Lecours, a cordialement remercié toutes les personnes invitées venues partager ce grand rêve maintenant devenu réalité et a dévoilé officiellement le nom que la maison portera, soit la « Maison La Cinquième Saison ».

Ayant ouvert ses portes le 22 septembre dernier, seulement dix mois après le début de sa construction dans le quartier de Notre-Dame-de-Fatima à Lac-Mégantic, la maison met à la disposition de la population des territoires des CSSS du Granit et du Haut-Saint-François six lits pouvant accueillir des personnes en fin de vie. La maison est le fruit d'une mobilisation et du travail de plusieurs bénévoles issus de divers secteurs, notamment les milieux municipal, financier et communautaire. Aussi, le projet a été appuyé par les deux CSSS nommés précédemment et recevra un montant récurrent de 360 000 $ du MSSS et de l'Agence de l'Estrie, à raison de 60 000 $ par lit.

PLUSIEURS DIGNITAIRES ONT EFFECTUÉ LA COUPURE DE RUBAN OFFICIELLE POUR INAUGURER LA MAISON LA CINQUIÈME SAISON. DE GAUCHE À DROITE : **GILLES BOUCHARD**, CONTRACTEUR, **FRANCINE BLAIS**, PRÉSIDENTE D'HONNEUR SECTEUR MRC DU GRANIT; **VÉRONIQUE HIVON**, MINISTRE DÉLÉGUÉE AUX SERVICES SOCIAUX ET À LA PROTECTION DE LA JEUNESSE ET MINISTRE RESPONSABLE DU DOSSIER MOURIR DANS LA DIGNITÉ; **SYLVIANE LECOURS**, PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MAISON; **PIERRE LATULIPPE**, DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CSSS DU GRANIT, **MARIO MORAND**, DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CSSS DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS ET DU CSSS DES SOURCES; **JOHANNE TURGEON**, PRÉSIDENTE DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'AGENCE ET **CLÉMENCE RANCOURT**, CHARGÉE DE PROJET POUR LA MAISON.

QUOI DE NEUF?

MISE EN ŒUVRE DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2013-2015

La Direction de santé publique de l'Estrie se restructure

Adoptée depuis juin dernier, la nouvelle planification stratégique 2013-2015 de la DSP de l'Estrie, nommée « Tout depuis le début a une influence », a pour mission principale de contribuer à l'amélioration de la santé et du bien-être ainsi qu'à la réduction des inégalités sociales de santé de la population estrienne.

Afin de mettre en œuvre cette planification stratégique au sein de la DSP de l'Estrie, une réorganisation administrative de cette direction s'avère nécessaire pour maximiser l'opération.

Cette réorganisation entraînera la dissolution du Service de la surveillance de la santé publique et de l'évaluation. Ceci permettra notamment de rapprocher l'expertise en surveillance et évaluation de programme au sein des deux services ayant davantage d'employés et d'employées, soit les services Prévention/Promotion de la santé et Protection de la santé publique. Ce changement permettra aussi de maximiser les retombées potentielles du suivi des indicateurs au profit d'une planification optimale des divers programmes en temps opportun. Également, une partie des ressources de l'équipe Surveillance et évaluation se retrouvera directement sous l'autorité de la directrice de santé publique, Dre Mélissa Généreux, pour répondre aux besoins de connaissance de l'état de santé et de ses déterminants autant pour des dossiers prioritaires que pour mieux outiller les CSSS à exercer leur responsabilité populationnelle.

« On ne crée pas de nouveaux postes et on n'en perd pas non plus; on peaufine plutôt la structure »

AFFIRMAIT Dre **MÉLISSA GÉNÉREUX**, DIRECTRICE DE SANTÉ PUBLIQUE DE L'AGENCE, LORS DE SA PROPOSITION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pour maintenir de façon durable l'expertise développée au cours des années et la renforcer, il est aussi prévu de créer un comité de surveillance regroupant des acteurs de surveillance au sein des diverses équipes de la direction afin que la fonction de surveillance constitue une force motrice facilitant les quatorze priorités d'action de la planification stratégique. Cette réorganisation administrative permettra également de mettre à l'avant-plan la force motrice de l'enseignement et de la recherche qui se déclinera de façon opérationnelle en une fonction « enseignement », d'une part, ainsi qu'en une fonction « évaluation et recherche », d'une autre part.

Finalement, avec la dissolution du Service de la surveillance de la santé publique et de l'évaluation, le gestionnaire anciennement attitré à cette équipe, M. Pierrot Richard, se voit confier le mandat d'assister la nouvelle directrice de santé publique pour le volet administratif et pourra contribuer au rayonnement de la direction dans les milieux de l'enseignement et de la recherche; M. Richard devient ainsi adjoint à la direction.

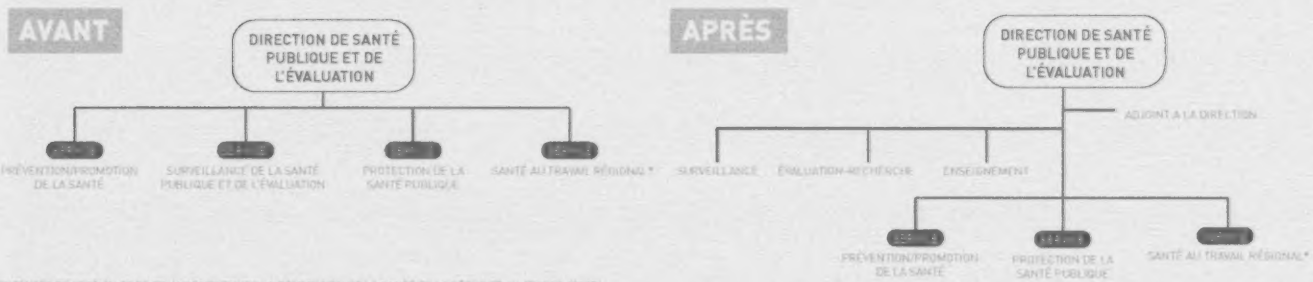

*ENTENTES DE GESTION ET DE FINANCEMENT AVEC LA COMMISSION DE LA SANTÉ DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL (CSST)

DÉPLOIEMENT DU DOSSIER SANTÉ QUÉBEC EN ESTRIE

Les démarches s'amorcent dans les cliniques médicales

Le Dossier Santé Québec (DSQ) est un outil permettant aux médecins et à d'autres professionnels et professionnelles de la santé d'avoir accès à des renseignements jugés essentiels pour intervenir rapidement et assurer un suivi de qualité auprès de leurs patients et patientes. Lancé depuis 2011 dans la région de l'Estrie, le DSQ continue à se déployer progressivement au sein des établissements du réseau.

Au cours de l'été 2013, plusieurs GMF et cliniques médicales ont amorcé les démarches pour se brancher au DSQ. En effet, au cours des dernières semaines, plusieurs intervenants et intervenantes ont reçu leur dispositif DSQ et des cliniques médicales ont planifié la mise à jour de leur système informatique afin qu'il soit compatible au DSQ. D'autres professionnels et professionnelles de la santé ont opté pour le déploiement du visualiseur DSQ, une page web, qui leur permettra d'avoir accès aux médicaments servis à leur clientèle ainsi qu'aux résultats de laboratoires. Les cliniques médicales en cours de déploiement sont les suivantes : GMF des Deux-Rives, GMF des Grandes Fourches, GMF du Lac, GMF Jacques-Cartier, GMF du Haut-Saint-François, GMF du Val-Saint-François et la Clinique Réseau CMU.

Pour ce qui est des établissements publics, plusieurs sites cliniques publics ont déjà accès au DSQ et tous les sites devraient compléter le déploiement de l'outil au cours de l'automne, incluant le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS). Les établissements déployés sont les CSSS de la MRC-de-Coaticook, de Memphrémagog, des Sources ainsi que celui du Granit. Pour ce qui est du CSSS du Val-Saint-François et du CSSS-IUGS, le déploiement est encore en cours.

Quant aux pharmacies communautaires de l'Estrie, elles sont branchées à 85 % depuis mai 2013!

DÉPLOIEMENT DU DSQ EN ESTRIE – ÉTÉ 2013

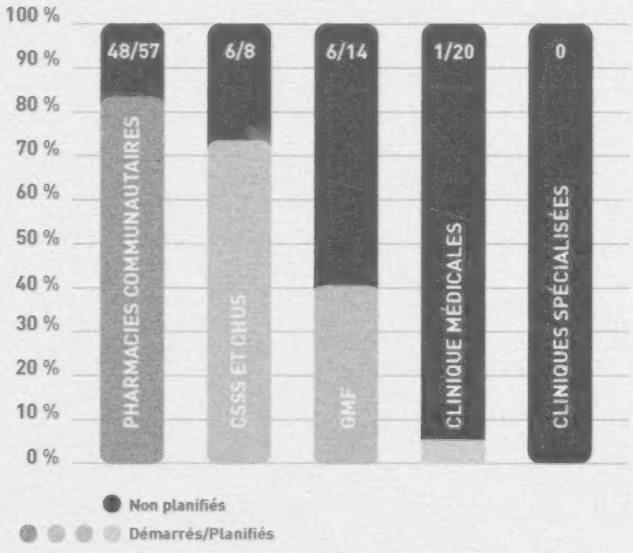

LE DSQ ET LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Plusieurs mesures et mécanismes sont en place pour assurer un haut degré de disponibilité, d'intégrité, de confidentialité et de sécurité des renseignements de santé conservés par le DSQ, tant au plan technologique qu'organisationnel. Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter le site web dossierdesante.gouv.qc.ca.

DOSSIER SANTÉ QUÉBEC

SÉMINAIRE DU PROGRAMME LEAN

La performance était au rendez-vous

Près de 90 personnes étaient au rendez-vous lors du séminaire qui a eu lieu le 7 juin dernier au Club de golf de Sherbrooke. Ce fût l'occasion pour les gestionnaires terminant leur programme court de gestion de la performance appliquée aux systèmes de la santé et des services sociaux, de présenter le projet qu'ils ont réalisé dans le cadre de leur formation offerte par l'Université du Québec à Trois-Rivières. Leur mandat était de réaliser un projet LEAN dans leur milieu de travail respectif.

Ainsi, lors du séminaire de recherche, ils ont eu l'opportunité de présenter leur projet, leur méthodologie d'intervention ainsi que les résultats obtenus. Pour les personnes invitées, ce fût une belle occasion de prendre connaissance de projets inspirants d'amélioration continue actuellement en cours d'implantation dans le réseau et d'en apprendre davantage sur la démarche LEAN.

FÉLICITATIONS AUX QUINZE FINISSANTS ET FINISSANTES AYANT ÉGALEMENT OBTENU LA CERTIFICATION *GREEN BELT* (LEAN SIX SIGMA).

PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

Le bilan 2012-2013 est disponible

En conformité avec l'article 61.1 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale, l'Agence a mis en place des mesures facilitant l'accessibilité aux personnes handicapées.

Précisément, l'article 61.1 stipule que chaque ministère et organisme public employant au moins 50 personnes doit adopter un plan d'action annuel. Ce dernier doit identifier les obstacles à l'intégration des personnes handicapées, doit décrire les mesures prises au cours de l'année se terminant et doit présenter les actions qui seront entreprises au cours de l'année suivante afin de réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées. C'est dans ce contexte que l'Agence a souscrit aux objectifs mentionnés par la loi en présentant son *Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2012-2015* qui a été adopté par le conseil d'administration le 10 décembre 2012.

L'article 61.1 procure également des indications quant au contenu du plan d'action, dont un bilan des mesures réalisées dans la dernière année ainsi que les mesures prévues pour l'année à venir. Ce bilan étant évolutif, il permet de faire une mise à jour constante des mécanismes mis en place permettant ainsi une meilleure intégration des personnes handicapées et permettant de procéder aux ajustements qui s'imposent. Il vient également préciser le respect ou non des échéanciers en plus d'indiquer les nouveaux obstacles identifiés pour chaque mesure inscrite. Le bilan des activités du plan d'action couvre la période du 1er avril 2012 au 31 mars 2013.

Nous vous invitons à consulter le bilan 2012-2013 du *Plan d'action à l'égard des personnes handicapées de l'Agence*, sur le site web santeestrie.qc.ca.

NOUVELLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ÉTABLISSEMENT

- **M. André Tousignant** et **M^me^ Rachel Garber,** à titre de membres du conseil d'administration du CSSS du Haut-Saint-François.

COMMISSION INFIRMIÈRE RÉGIONALE DE L'ESTRIE

Renouvellements de mandat

- **M^me^ France Landry**, infirmière clinicienne au CSSS-IUGS, à un poste de personne désignée par et parmi les membres des comités exécutifs du conseil des infirmiers et infirmières (CECII) de la région de l'Estrie, et ce, pour un mandat se terminant en juin 2014;
- **M^me^ Manon Goudreau**, infirmière au CSSS des Sources, à un poste de personne désignée par et parmi les membres des CECII de la région de l'Estrie, et ce, pour un mandat se terminant en juin 2016;
- **M. Philippe Limoges**, conseiller clinique à la Direction des soins infirmiers au CSSS de la MRC-de-Coaticook, à un poste de personne désignée par et parmi les membres des CECII de la région, pour un mandat se terminant en juin 2016;
- **M^me^ Lyne Cardinal**, directrice des soins infirmiers et services courants au CSSS du Val-Saint-François, à un poste de gestionnaire des soins infirmiers pour un mandat se terminant en juin 2016;
- **M^me^ Isabelle Roy**, infirmière auxiliaire au CSSS-IUGS, comme représentante désignée par et parmi les membres des comités des infirmières et infirmiers auxiliaires, des CECII de la région, pour un mandat se terminant en juin 2016.

Désignations

- **M^me^ Nathalie Schoos**, directrice des soins infirmiers au CSSS-IUGS, à un poste de gestionnaire des soins infirmiers, pour la durée non écoulée d'un mandat se terminant en juin 2014;
- **M^me^ Marie-France Fournier**, infirmière et directrice adjointe à la Direction des services, des affaires médicales et universitaires de l'Agence, comme infirmière désignée par la présidente-directrice générale de l'Agence, pour la durée non écoulée d'un mandat se terminant en juin 2015;
- **M^me^ Jessica Dubois**, enseignante infirmière auxiliaire au Centre de formation professionnelle-24 juin, à un poste de membre observateur, et ce, pour un mandat se terminant en juin 2014;
- **M^me^ Tania Abou Chacra**, infirmière clinicienne au GMF du Haut-Saint-François, à un poste de membre observateur, et ce, pour un mandat se terminant en juin 2015.

COMMISSION MULTIDISCIPLINAIRE RÉGIONALE DE L'ESTRIE

Renouvellements de mandat

- **M. Martin Robert**, du CSSS de Memphrémagog, comme gestionnaire du domaine social, pour un mandat se terminant en juin 2016;
- **M^me^ Sylvie Doiron**, du Centre de réadaptation Estrie, comme gestionnaire du domaine de la réadaptation et des domaines de la santé, autre que la médecine et les soins infirmiers pour un mandat se terminant en juin 2016;
- **M. Guy Lemire** à un poste de réprésentant des cégeps de la région pour un mandat se terminant en décembre 2013;
- **M^me^ Danielle Vallières**, physiothérapeute et chef d'équipe du département physiothérapie/ergothérapie au CSSS du Granit à un poste de professionnelle du domaine de la réadaptation pour un mandat se terminant en juin 2014.

Désignations

- **M^me^ Christina Grenier**, travailleuse sociale au Centre de réadaptation Estrie, à un poste de professionnelle du domaine de la santé, pour la durée non écoulée d'un mandat se terminant en juin 2015;
- **M^me^ Marie-France Fournier**, de l'Agence, comme personne désignée par la présidente-directrice générale, pour un mandat se terminant en juin 2015;
- **M^me^ Sophie Coté**, travailleuse sociale, à un poste de membre observateur, pour la durée d'un mandat se terminant en juin 2015.

CALENDRIER DES ASSEMBLÉES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les prochaines assemblées du conseil d'administration de l'Agence auront lieu aux dates suivantes :

- Mercredi 30 octobre 2013, 19 h
- Lundi 9 décembre 2013, 19 h
- Lundi 10 février 2014, 19 h
- Lundi 14 avril 2014, 19 h
- Lundi 9 juin 2014, 19 h